



1213, Debeck Road
Penticton, C.-B. V2A 3Z1
250-770-7691
ecole entre lacs@csf.bc.ca



Règles internes de l'école

Présence à l'école

Une présence continue à l'école est une condition préalable au progrès académique de l'élève. Les parents doivent s'assurer que l'enfant ne s'absente pas sans raison valable.

En cas d'absence, veuillez:

- Appeler l'école au 250-770-7691. Si la secrétaire n'est pas là, vous pouvez laisser un message.
- Demander à un (e) ami (e) de prendre les devoirs.
- En cas d'absence prolongée:
 - Veuillez contacter l'école pour prendre des arrangements.
 - Lorsqu'un élève doit s'absenter pour une longue période de temps, cela peut créer des problèmes dû à la complexité des curricula. Conséquemment, il devient très ardu pour un(e) enseignant(e) de planifier à l'avance ou de corriger. Devant une telle éventualité, les parents ou tuteurs devront s'impliquer dans le rattrapage et la correction.

Retard

Les élèves retardataires dérangent la classe qui **est déjà au travail**. Par respect pour votre enfant, son enseignant et le groupe, il est important que votre enfant arrive en classe à l'heure. Nous demandons votre coopération pour assurer la ponctualité et la présence de votre enfant à l'école. En cas de retard ou absence, il **est très important** de prévenir la secrétaire de l'école.

Alimentation

Nous encourageons une saine alimentation. Les sucreries et les desserts sont réservés pour les occasions spéciales.



Le Conseil scolaire francophone de la
100 - 13511 Commerce Parkway, Richmond, (C.-B.) V6V 2J8
Téléphone 1-604-214-2600 / 1-888-715-2200 Télécopieur 1-604-214- 9881

Devoirs

Les enseignants ne donnent pas de devoirs sans raison. Les devoirs contribuent à l'apprentissage des élèves et ils servent à renforcer ce que l'enseignant(e) a expliqué en classe. En faisant les devoirs, les élèves connaissent plus de succès dans leur apprentissage.

Je dois donc:

- ☑ Faire mes devoirs tôt à l'avance et les rendre à temps ;
- ☑ Organiser mes notes proprement et réviser ce qui a été vu en classe ;
- ☑ Apporter mon matériel à l'école (livres, cahiers, stylos, etc.).

Les parents et tuteurs, nos partenaires dans l'éducation des enfants, peuvent aider en:

- ☑ Procurant à l'enfant un endroit où étudier et le matériel requis (stylos, cahiers, etc.);
- ☑ Supervisant que les devoirs soient faits proprement à une heure donnée;
- ☑ Ayant une attitude positive face à l'éducation, l'école et les enseignants;
- ☑ Offrant des livres ou des jeux pédagogiques en cadeau;
- ☑ Limitant les heures devant un écran;
- ☑ Vérifiant l'agenda régulièrement;
- ☑ S'assurant que son enfant soit bien reposé afin d'être frais et concentré le lendemain.

Livres et matériel

Nous avons la chance de pouvoir faire usage gratuitement des livres et des autres matériaux de l'école. L'élève a la responsabilité de ne pas abîmer le matériel faute de quoi une facture sera envoyée aux parents ou tuteurs. L'élève ne doit pas prêter ses livres car il ou elle porte la responsabilité de leur état.

Tenue personnelle

Chaque élève doit être convenablement vêtu. Les vêtements ayant des images ou messages offensants ne seront pas tolérés. Les manteaux et chapeaux doivent être rangés dans les casiers. Nous devons demander aux élèves portant des vêtements non convenables de se changer immédiatement. *Pas de sous-vêtement visibles*. La direction contactera les parents ou tuteurs au besoin.

Éducation physique

Un esprit sain dans un corps sain. L'éducation physique est une partie importante de l'éducation. On y apprend non seulement à garder son corps en santé, mais aussi comment communiquer et agir avec les autres dans un but commun. Si l'élève doit s'absenter du cours, les parents ou tuteurs doivent nous le signifier par écrit. En cas d'absence prolongée, une lettre du médecin doit absolument être apportée au bureau. Les élèves doivent porter des vêtements adéquats (t-shirt, culottes courtes ou pantalons de gym, espadrilles).

Voyages et activités en dehors de l'école

Si des activités et voyages sont organisés au cours de l'année, une permission des parents ou tuteurs sera à remplir et à signer. Seuls les enfants ayant démontré une attitude positive auront le droit d'y participer. Lors d'une sortie, l'élève a la responsabilité de bien se tenir faute de quoi il ou elle sera renvoyé(e) à l'école et risque ne pas participer aux activités organisées.

Objets et comportements interdits

Afin d'assurer la sécurité de tous, les planches et patins à roulettes ainsi que les pistolets à eau ne seront pas tolérés à l'école. Si l'élève en amène, ils seront confisqués. Il est également interdit de lancer des boules de neige, car cela peut blesser les autres. Les parents et tuteurs doivent savoir que la conséquence d'un tel comportement peut être le renvoi de l'élève à la maison.

Autobus – Transport scolaire

Afin de prévenir les accidents, l'élève doit rester assis(e) et écouter le conducteur. Les comportements inacceptables peuvent résulter en la suppression du droit d'usage. Les dommages seront payés par l'élève.

Code de vie : Droits et responsabilités

Principes directeurs:

- ☆ Ce sont les comportements qui sont critiqués et non les enfants.
- ☆ Les critiques constructives favorisent une réelle prise de conscience et le maintien d'un esprit ouvert.
- ☆ L'objectif est de corriger les conséquences d'une mauvaise décision, d'une erreur et de limiter les chances qu'elles ne se reproduisent.
- ☆ Les adultes et les enfants ont souvent des perspectives différentes d'une même situation. Il faut les entendre et les respecter.
- ☆ Nous sommes responsables de nos comportements.
- ☆ Il importe de valoriser les comportements positifs.
- ☆ Les conséquences doivent le plus possible être étroitement liées à la faute et tenir compte de l'âge des enfants impliqués ainsi que du contexte.
- ☆ En cas de problèmes récurrents, l'enfant sera référé à la direction d'école.
- ☆ La suspension de l'école est une mesure exceptionnelle qui ne sera utilisée qu'en dernier recours.

Le code de vie est divisé en quatre sections avec des droits, des privilèges et des responsabilités reliés à chacune:

Je respecte mon environnement, les autres et moi-même.

- ☆ J'ai le **droit** d'être respecté(e) comme étant un membre à part entière de l'école.
- ☆ J'ai le **privilège** d'apprendre dans un milieu centré sur le respect.
- ☆ J'ai donc la **responsabilité** d'accepter les autres et leurs différences.
- ☆ J'ai le **droit** de fréquenter une école propre.
- ☆ J'ai le **privilège** d'étudier dans un environnement sain.
- ☆ J'ai la **responsabilité** de recycler et de prendre soin de mes biens et de mon milieu.
- ☆ J'ai le **droit** d'étudier dans une école sans tabac, alcool ou drogue.
- ☆ J'ai le **privilège** d'une école prônant le développement d'un esprit sain dans un corps sain.
- ☆ J'ai la **responsabilité** de ne pas apporter ni faire usage d'alcool, tabac ou drogue.

Je me montre responsable de mes tâches et de mon comportement.

- ☆ J'ai le **droit** de travailler dans un environnement positif qui stimule l'apprentissage.
- ☆ J'ai le **privilège** d'être aidé de mes pairs et du personnel enseignant.
- ☆ J'ai le devoir d'être **responsable** de mes apprentissages et de respecter ceux des autres.

Je fais de mon mieux pour veiller à ma sécurité et à celle des autres.

- ☆ J'ai le **droit** d'être en sécurité.
- ☆ J'ai le **privilège** d'évoluer dans une école où on ne tolère pas les abus physiques.
- ☆ J'ai la **responsabilité** d'agir de façon à ne compromettre ma sécurité ni celle des autres.

Je respecte la langue et la culture française

- ☆ J'ai le **droit** d'apprendre en français.
- ☆ J'ai le **privilège** de fréquenter une école francophone
- ☆ J'ai la **responsabilité** de m'exprimer en français en tout temps avec les autres.
- ☆ J'ai le **droit** d'étudier dans les deux langues officielles du Canada.
- ☆ J'ai le **privilège** de vivre dans deux cultures.
- ☆ J'ai la **responsabilité** de maintenir un niveau de compétence élevé dans les deux langues.

Utilisation d'Internet

- ☆ L'accès à Internet et au courriel est un privilège qui peut être révoqué.
- ☆ Les services informatiques seront utilisés à des fins pédagogiques.
- ☆ Aucun document publicitaire ne devra être sélectionné.
- ☆ Aucun achat en ligne ne sera effectué.
- ☆ Aucun jeu ne pourra être accédé via les ordinateurs de l'école autre que ceux utilisés avec la permission de l'enseignant responsable et de la direction d'école.
- ☆ Pour toute recherche, n'utilisez que des mots clés qui soient socialement acceptables dans le contexte scolaire. S'il advenait que vous obteniez involontairement un site qui ne l'est pas, cliquez sur «précédent» et communiquez immédiatement avec votre enseignant.
- ☆ L'élève s'engage à respecter la nétiquette tant au niveau de la qualité de la langue écrite que du contenu des communications.
- ☆ Aucun accès à des salles de clavardage autre que celles utilisées avec la permission de l'enseignant responsable et de la direction d'école.

Règlements

Je surveille particulièrement les comportements suivants:

R e s p e c t	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> J'utilise un langage adéquat. <input checked="" type="checkbox"/> Je communique en français. <input checked="" type="checkbox"/> Je suis en classe et prêt à commencer quand la cloche sonne. <input checked="" type="checkbox"/> Je parle calmement et respectueusement. <input checked="" type="checkbox"/> J'adopte un comportement pacifique. <input checked="" type="checkbox"/> Je respecte les consignes données par le personnel de l'école et les accompagnateurs bénévoles 	<h3 style="margin: 0;"><i>Conséquences de mes actes</i></h3> <p style="margin: 10px 0;">Si je néglige mes responsabilités, j'aurai une conséquence en rapport à l'effraction.</p> <p style="margin: 10px 0;">Je peux m'attendre aux conséquences suivantes, une à la fois ou quelques unes simultanément selon les circonstances:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je vais recevoir un rappel. <input checked="" type="checkbox"/> Je vais recevoir un avertissement suivi d'une période d'isolement ou d'une retenue après l'école pour un temps de réflexion. <input checked="" type="checkbox"/> Je vais réparer les dommages causés. <input checked="" type="checkbox"/> Je vais perdre certains privilèges. <input checked="" type="checkbox"/> Je composerai en français une lettre d'excuse. <input checked="" type="checkbox"/> J'aurai un plan d'intervention individualisé pour m'aider à m'intégrer harmonieusement à la vie de l'école. <input checked="" type="checkbox"/> Je devrai rencontrer la direction de l'école, peut-être avec mes parents ou tuteurs. <input checked="" type="checkbox"/> Je subirai une suspension interne ou externe.
S é c u r i t é	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je marche tranquillement à l'intérieur de l'école. <input checked="" type="checkbox"/> Je garde un comportement modéré et respectueux. <input checked="" type="checkbox"/> Je travaille, joue et discute sans susciter de conflits. 	
C o o p é r a t i o n	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Je garde les lieux propres. <input checked="" type="checkbox"/> Je conserve le matériel de l'école en bon état. <input checked="" type="checkbox"/> Je sors aussitôt que la cloche sonne. <input checked="" type="checkbox"/> Je garde mes collations et mon dîner pour la récréation ou l'heure du dîner. 	

Durant l'isolement ou la retenue de l'enfant, des travaux reliés au thème de la coopération, la bonne entente, etc. devront être faits. Veuillez noter que les retenues après l'école ne s'appliquent qu'aux enfants de la 3e à la 8e année. Les parents ou tuteurs seront avertis la veille afin de leur permettre d'organiser un transport alternatif si nécessaire.

Certains comportements sont considérés comme des offenses majeures:

- ☆ Bagarre
- ☆ Abus physique
- ☆ Abus verbal et émotionnel
- ☆ L'intimidation (abus répétitifs)
- ☆ Opposition directe à l'autorité
- ☆ Vandalisme
- ☆ Vol
- ☆ Possession d'une arme ou de tout autre objet qui pourrait être utilisé pour menacer ou intimider une personne
- ☆ Possession ou utilisation de drogue/alcool
- ☆ Sites inappropriés à l'Internet

Dans ces cas,

- ☆ Je risque une suspension interne à l'école.
- ☆ Je risque une suspension externe.
- ☆ Je risque une intervention de la police.

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter l'école durant les heures de cours ou avant la fin de la journée. Si un enfant doit s'absenter pour le dîner ou quitter l'école plus tôt, les parents ou tuteurs doivent faire parvenir une permission écrite au secrétariat. Si l'élève manque du temps de classe, ce sera sa responsabilité de rattraper à la maison le temps perdu à l'école. Le personnel de l'école s'engage, en cas de situation difficile, à parler calmement aux enfants. Merci de votre appui.

**Droits et responsabilités
Tous ensemble pour nos enfants**

Vous les parents et nous, le personnel de l'école, ne pensons qu'au bien-être de chaque enfant. Nous faisons tout notre possible pour lui assurer un milieu sain et propice à l'acquisition des connaissances académiques et des habiletés sociales. En cas de doute, d'incompréhension ou de conflit, contactez le personnel directement concerné de l'école. C'est en se parlant que l'on trouve des solutions. L'éducation de nos enfants est une responsabilité mutuelle.



Le Conseil scolaire francophone de la
 100 - 13511 Commerce Parkway, Richmond, (C.-B.) V6V 2J8
 Téléphone 1-604-214-2600 / 1-888-715-2200 Télécopieur 1-604-214- 9881